
M.E.S., Numéro 144, Novembre – Décembre 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2025

LA PLACE DES FEMMES DANS LA POLITIQUE CONGOLAISE : Bilan des politiques de genre et des enjeux liés au leadership féminin.

par

Jeanny NGADI NSUNGI

*Assistante et apprenante en D.E.A.,
Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,
Université de Kinshasa*

Résumé

En RDC, la participation des femmes en politique reste dérisoire malgré les discours sur l'égalité de genre. Plusieurs obstacles freinent leur accès aux postes de décision : traditions patriarcales, pauvreté, et manque de soutien institutionnel. Les politiques de genre (quotas, parité) existent, mais sont peu appliquées, faute de volonté politique réelle. Les femmes engagées en politique affrontent le manque de financement, des doutes sur leur légitimité et l'exclusion des réseaux d'influence. Pour améliorer leur représentativité, il est crucial de renforcer leur éducation civique et de soutenir activement leurs candidatures. L'application stricte des lois existantes sur la parité est aussi indispensable. Les partis, les médias et la société civile doivent s'impliquer pour briser les stéréotypes sexistes. Le leadership féminin ne doit plus être vu comme une faveur. Il s'agit d'une exigence démocratique essentielle. Une gouvernance inclusive passe par la pleine reconnaissance du rôle des femmes.

Mots – clés : *femmes, politique congolaise, bilan, politiques de genre, leadership féminin*

Abstract

In the Democratic Republic of Congo, women's participation in politics remains very limited despite ongoing discourse around gender equality. Several barriers hinder their access to decision-making positions, including entrenched patriarchal traditions, poverty, and a lack of institutional support. Gender policies such as quotas and parity laws do exist, but they are poorly implemented due to a lack of genuine political will. Women involved in politics face challenges like insufficient funding, questions about their legitimacy, and exclusion from influential networks. To improve their representation, it is essential to strengthen their civic education and actively support their candidacies. Strict enforcement of existing parity laws is also crucial. Political parties, the media, and civil society must be actively engaged in dismantling sexist stereotypes. Female leadership should no longer be viewed as a privilege. It is a democratic necessity. Inclusive governance depends on the full recognition of women's roles in political life.

INTRODUCTION

L'égalité entre les sexes est aujourd'hui reconnue comme une condition fondamentale pour bâtir une société réellement démocratique et équitable. Pourtant, en République Démocratique du Congo, les femmes peinent encore à occuper une place significative dans la vie politique. Malgré l'adoption de textes importants comme la Constitution de 2006, la loi sur la parité, ou les engagements internationaux en faveur de l'égalité de genre, la participation des femmes reste largement symbolique. Dans les faits, elles demeurent peu présentes dans les lieux de pouvoir, que ce soit au Parlement, dans les gouvernements ou à la tête des partis politiques.

Ce décalage entre les principes proclamés et la réalité vécue s'explique par plusieurs facteurs. Les traditions patriarcales profondément enracinées, la pauvreté, l'accès limité à l'éducation, ainsi que le manque d'appui institutionnel affaiblissent les ambitions politiques des femmes. Même lorsque des politiques de genre existent, leur mise en œuvre se heurte à une faible volonté politique et à des résistances sociales tenaces. Face à cette situation, il est urgent de se poser les bonnes questions : que valent ces politiques si elles ne transforment pas concrètement la donne ? Quelles sont les vraies causes de cette exclusion persistante ? Surtout, comment inverser la tendance ?

Cet article se propose d'apporter un éclairage critique sur les politiques de genre appliquées en RDC, tout en mettant en lumière les obstacles qui freinent l'émergence d'un leadership féminin fort et durable. Il vise également à explorer des pistes d'action pour une participation politique plus équitable des femmes. Trois questions principales guideront notre réflexion :

- quels sont les blocages structurels et socioculturels qui freinent les femmes dans leur parcours politique ?
- les politiques de genre ont-elles réellement permis des progrès concrets ces vingt dernières années ?
- quelles mesures pratiques pourraient favoriser l'essor d'un leadership féminin inclusif et pérenne en RDC ?

Dans cette analyse, nous proposons d'examiner les blocages structurels et socioculturels à la participation politique des femmes, (i) de présenter l'évaluation des politiques de genre en RD Congo

depuis deux décennies (ii) et enfin, nous allons indiquer une voie vers un leadership féminin inclusif et durable et quelles pistes d'action ?

I. LES BLOCAGES STRUCTURELS ET SOCIOCULTURELS À LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Bien que des progrès aient été réalisés sur le plan juridique pour promouvoir l'égalité entre les sexes, les femmes en République Démocratique du Congo peinent toujours à trouver leur place dans le monde politique. Leur faible présence ne s'explique pas uniquement par l'absence de lois ou de dispositifs institutionnels adaptés. Elle reflète surtout des barrières profondes, ancrées dans la culture et les structures sociales du pays.

D'un côté, les mentalités restent largement marquées par des normes traditionnelles qui continuent à reléguer les femmes à la sphère privée. Leur légitimité à occuper des rôles politiques est souvent remise en question, comme si gouverner restait l'apanage des hommes. De l'autre côté, même celles qui aspirent à s'engager se heurtent à des obstacles très concrets : manque de moyens financiers, faible accès aux réseaux de pouvoir, ou encore lourdes responsabilités familiales qui limitent leur disponibilité. Ces deux dimensions – culturelle et structurelle – se croisent et se renforcent, rendant l'ascension politique des femmes extrêmement ardue.

1.1. Les normes patriarcales et les représentations sociales du pouvoir

En République Démocratique du Congo, la répartition des rôles entre les hommes et les femmes reste fortement influencée par des normes patriarcales profondément ancrées dans la société. Depuis l'enfance, les filles apprennent qu'elles sont destinées à s'occuper du foyer, à prendre soin des autres, à rester en retrait. On leur enseigne – parfois sans mots, mais toujours avec force – que leur place n'est pas dans l'arène politique, perçue comme un espace rude, réservé aux hommes¹. Gouverner, décider, affronter l'opinion publique : ces activités sont socialement associées à la masculinité. À l'inverse, une femme qui aspire au pouvoir est souvent perçue comme une transgressante, voire comme une menace à l'ordre établi.

Cette vision des choses agit comme un frein invisible mais puissant. Elle n'interdit pas formellement aux femmes d'entrer en politique, mais elle les décourage, les isole, les pousse à l'autocensure. Lorsqu'elles osent malgré tout s'engager, elles doivent souvent faire face à des jugements sévères : on les accuse d'abandonner leur famille, de ne pas être de "bonnes femmes", ou même de vouloir imiter les hommes².

Paradoxalement, les partis politiques – censés être les moteurs du changement et les champions de la démocratie – ne font que reproduire ces logiques d'exclusion. Dans bien des cas, les femmes sont sollicitées pour "faire nombre" lors des campagnes électorales, mobiliser les foules, ou occuper les rôles périphériques de communication ou de soutien. Mais quand vient le moment de distribuer les postes clés, de désigner les candidats ou de former les gouvernements internes, elles disparaissent du tableau. Très peu accèdent aux postes décisionnels où se prennent les vraies orientations politiques.

Cette mise à l'écart ne relève pas uniquement d'un désintérêt. Elle est souvent institutionnalisée à travers des critères de sélection flous, où le mérite cède la place aux réseaux d'influence, aux alliances personnelles et aux fidélités masculines. Dans ces cercles de pouvoir, les femmes ont peu de voix, car elles sont rarement invitées à la table. C'est dans cette organisation remarquablement fluide que se jouent, chaque jour, des exclusions silencieuses mais efficaces, qui retardent encore l'émergence d'une réelle parité politique.

1.2. L'accès inégal aux ressources et aux opportunités

Au-delà des obstacles culturels, les femmes congolaises doivent aussi affronter une série de contraintes matérielles qui rendent leur engagement politique ardu. Parmi celles-ci, le coût des campagnes électorales constitue l'un des freins les plus redoutables. En RDC, comme dans de nombreux pays, se présenter à une élection demande des moyens considérables : impression d'affiches, mobilisation de partisans, déplacements, publicité dans les médias... Tout cela a un prix élevé, inaccessible à la majorité des femmes, surtout dans un pays où les inégalités économiques sont fortes. En réalité, nombre de

¹ MUSAMBACHIME, M., *Genre et pouvoir en Afrique centrale*. Lubumbashi : Presses de l'Université de Lubumbashi, 2016, p. 104.

² MUKUNA, A., « La place des femmes dans les partis politiques en RDC : entre marginalisation et instrumentalisation », *Revue Congolaise de Science Politique* n° 7, 2019, pp. 89-101.

femmes qui auraient les compétences et la volonté d'entrer en politique renoncent tout simplement, faute de moyens financiers³.

Cette précarité financière est souvent le reflet d'une marginalisation plus large. En effet, les femmes ont un accès limité aux opportunités économiques, aux postes bien rémunérés ou aux financements. Elles sont surreprésentées dans l'économie informelle et sous-représentées dans les postes de direction, ce qui limite leur capacité à épargner ou à nouer des alliances financières. Or, sans ressources, il devient très difficile de construire une carrière politique autonome.

Mais l'argent n'est pas le seul levier manquant. Le déficit d'accès à une éducation de qualité joue aussi un rôle clé. Les femmes sont encore nombreuses à quitter l'école prématurément, notamment à cause de mariages précoces, de grossesses non planifiées ou du manque de soutien familial. Sans formation solide, il est difficile d'acquérir les outils de communication, de leadership ou de négociation indispensables à la vie politique. En parallèle, elles sont souvent tenues à l'écart des cercles d'influence où se nouent les relations utiles à la progression dans les partis politiques.

Enfin, l'un des obstacles les plus silencieux, mais également les plus pesants, est la charge domestique. Dans la plupart des foyers, les femmes continuent d'assumer seules les responsabilités liées aux enfants, à la cuisine, au ménage, et à l'entretien du foyer. Cette "double journée", qui combine travail productif et travail domestique, laisse peu de place à l'investissement dans la vie publique. Il ne s'agit pas simplement d'un manque de temps, mais d'un épuisement physique et mental qui freine toute ambition politique⁴. Or, très peu de politiques publiques tiennent compte de cette réalité dans les dispositifs d'accompagnement à la parité. Les femmes doivent donc à la fois rivaliser avec les hommes sur le terrain politique, et continuer à porter presque seules la charge du quotidien.

II. ÉVALUATION DES POLITIQUES DE GENRE EN RD CONGO DEPUIS DEUX DÉCENNIES

Depuis le début des années 2000, la République Démocratique du Congo a multiplié les initiatives en faveur de l'égalité entre les sexes. Ces engagements traduisent une volonté politique, au moins sur le plan symbolique, de reconnaître aux femmes une place légitime dans la vie publique. L'un des tournants majeurs a été l'adoption de la Constitution de 2006, qui constitue encore aujourd'hui le fondement juridique des droits politiques des femmes. En son article 14, elle énonce explicitement que l'État doit garantir la représentation équitable des femmes dans toutes les institutions – qu'elles soient nationales, provinciales ou locales⁵. Ce principe va au-delà d'une pure déclaration d'intention : il engage juridiquement les autorités publiques à corriger les déséquilibres historiques en matière de participation politique.

Pour renforcer cette dynamique, une autre étape importante a été franchie en 2015 avec la promulgation de la loi n°15/013. Cette loi précise les modalités concrètes d'application des droits de la femme et du principe de parité⁶. Elle ne se contente pas d'énoncer un idéal ; elle vise à traduire dans la pratique quotidienne ce que la Constitution affirme en théorie. Il s'agit, par exemple, d'encourager une présence féminine accrue sur les listes électorales, dans les nominations aux postes de responsabilité, ou encore dans la gestion des partis politiques et des institutions publiques.

Cependant, bien que ces textes marquent des avancées significatives, leur impact reste encore limité dans la réalité. L'écart entre les normes juridiques et leur application effective est criant. Les lois sont là, mais elles peinent à être intégrées dans la culture politique du pays. Dans les faits, la présence des femmes dans les espaces décisionnels reste marginale, comme si la société tardait à intégrer pleinement ce changement de paradigme. Les textes juridiques posent les bases, mais sans une volonté politique forte et une mobilisation sociale continue, ces avancées risquent de rester lettre morte.

En parallèle des réformes internes, la République Démocratique du Congo a également affirmé son engagement en faveur de l'égalité des sexes sur la scène internationale. Le pays a ainsi ratifié plusieurs instruments majeurs des droits humains, parmi lesquels la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et le Protocole de Maputo⁷. Ces textes ne sont pas de simples déclarations symboliques : ils créent des obligations légales pour les États signataires. En clair,

³ NZEWI, O. et MBATHA, M. *Women, Politics and Money in Africa*. Pretoria: African Governance Institute, 2021, p. 56.

⁴ LWAMBA, L., *Les femmes et la politique en RDC : contraintes, stratégies et perspectives*. Kinshasa : Éditions du Fleuve, 2020, pp. 65-66.

⁵ République Démocratique du Congo, *Constitution du 18 février 2006*, article 14.

⁶ Loi n°15/013 du 1er août 2015 relative aux modalités d'application des droits de la femme et de la parité.

⁷ Union africaine, Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo), 2003.

la RDC s'est engagée à garantir aux femmes l'égalité des chances, notamment en matière de participation à la vie politique et de prise de décision à tous les niveaux.

Malgré ces engagements à la fois nationaux et internationaux, la réalité du terrain reste décevante. Les avancées juridiques n'ont pas encore produit les changements attendus. Dans les faits, la représentation des femmes dans les instances électives demeure extrêmement faible. Lors des élections générales de 2018, sur les 500 sièges que compte l'Assemblée nationale, seules 17 femmes ont été élues⁸. Cela représente à peine 3,4 % du total – un chiffre qui, à lui seul, illustre l'ampleur du retard. La situation est tout aussi préoccupante au niveau des gouvernements provinciaux, où les femmes sont souvent absentes des postes stratégiques.

Cette stagnation s'explique en partie par le manque de mécanismes contraignants pour faire respecter les textes existants. Par exemple, la loi sur la parité, bien qu'ambitieuse, n'impose aucune sanction aux partis politiques qui ignorent l'exigence d'une représentation équitable. En l'absence de quotas obligatoires ou d'incitations claires, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) se limite à des recommandations sans réel pouvoir d'imposition⁹. Ainsi, la sélection des candidats reste dominée par des logiques partisans souvent peu sensibles aux questions de genre. Résultat : l'égalité devient une option, non une exigence.

En parallèle, les politiques publiques censées accompagner l'autonomisation des femmes souffrent d'un manque criant de financement, de cohérence et de coordination. Le ministère du Genre, souvent sous-doté, peine à déployer des actions durables sur le terrain. Les initiatives portées par des ONG locales sont certes louables, mais elles restent généralement ponctuelles, dispersées, et peu connectées entre elles¹⁰. Il en découle une action publique fragmentée, incapable d'impulser un véritable changement structurel.

Finalement, on constate un paradoxe troublant : alors que les textes de loi abondent et que les engagements sont nombreux, les résultats concrets tardent à venir. Cette inertie n'est pas uniquement technique ; elle est aussi politique. L'absence de volonté ferme des décideurs, combinée à des résistances culturelles tenaces, continue d'entraver la transformation profonde des normes sociales. Sans un engagement plus sincère, plus fort, et plus structuré, le rêve d'un leadership féminin actif et reconnu en RDC risque de rester un vœu pieux.

III. VERS UN LEADERSHIP FÉMININ INCLUSIF ET DURABLE : QUELLES PISTES D'ACTION ?

Renforcer la participation politique des femmes en République Démocratique du Congo ne peut plus être perçu comme une simple formalité administrative ou un slogan politiquement correct. Il s'agit d'une réforme de fond, qui touche aux structures de pouvoir, aux rapports sociaux, et aux représentations culturelles les plus enracinées. Autrement dit, ce n'est pas d'un ajustement technique que le pays a besoin, mais bien d'un changement de paradigme. La parité ne saurait être atteinte tant qu'elle demeure cantonnée à des textes de loi bien rédigés mais rarement appliqués, ou à des discours d'intention non suivis d'effets.

Ce changement exige une action en profondeur, qui ne peut se limiter à un seul domaine. Il faut simultanément intervenir sur plusieurs leviers : le droit, en instaurant des normes contraignantes et vérifiables ; les institutions, en assurant un suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements ; l'éducation, en formant dès le plus jeune âge à l'égalité des sexes ; l'économie, en soutenant l'autonomisation financière des femmes ; et enfin la culture, en déconstruisant les stéréotypes sexistes et en valorisant des modèles de leadership féminin. Cette approche multidimensionnelle est la seule capable de créer un environnement durablement favorable à la participation politique des femmes.

Mais pour qu'un tel processus prenne racine, il faut une volonté politique forte, traduite par des décisions courageuses et des mesures concrètes. Il faut également une mobilisation active de la société civile, qui joue un rôle essentiel de veille, de sensibilisation et d'accompagnement. Surtout, il faut un travail patient mais résolu de transformation des mentalités : remettre en question des siècles de domination masculine dans l'imaginaire collectif, reconnaître la légitimité des femmes à gouverner, et redéfinir les contours du pouvoir comme un espace d'équilibre, non de domination.

⁸ Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), *Rapport final sur les élections générales de 2018*, Kinshasa, 2019.

⁹ MUKENDI, B., *Genre et élections en RDC : entre législation et réalité*, Revue Congolaise de Science Politique, 2021, p. 77.

¹⁰ MUSAMBACHIME, M., op.cit.

Ce n'est qu'en réunissant ces conditions que la République Démocratique du Congo pourra espérer passer de la parité proclamée à une parité vécue, où les femmes seront non seulement visibles dans les institutions, mais influentes, écoutées, et respectées comme de véritables actrices du changement démocratique.

3.1. Mettre en place des mécanismes contraignants pour la parité

La promotion de la parité en République Démocratique du Congo ne peut plus dépendre de la seule bonne volonté des partis politiques ou de la générosité des institutions. Trop souvent, ces derniers se contentent de gestes symboliques – nommer une femme ici, mettre une autre en vitrine là – sans que cela ne traduise un véritable engagement en faveur de l'égalité. Il est donc impératif de passer du discours à l'action, en dotant le pays de dispositions légales contraignantes capables d'imposer la parité comme une norme, et non comme une option.

Concrètement, cela signifie que la représentation équitable des femmes devrait être rendue obligatoire par la loi, aussi bien dans les listes électorales que dans les nominations ministérielles, les fonctions administratives clés, et au sein des organes dirigeants des partis politiques. L'introduction de quotas légaux paritaires, explicitement définis (par exemple, un minimum de 40 % de chaque sexe), constituerait un outil efficace pour forcer l'ouverture des espaces de pouvoir longtemps monopolisés par les hommes.

Mais un quota sans sanction est une coquille vide. C'est pourquoi la législation devrait également prévoir des mesures coercitives en cas de non-respect, telles que l'invalidation pure et simple des listes non conformes ou le rejet des candidatures issues de partis non paritaires. Il ne s'agit pas de punir pour punir, mais de rendre la parité incontournable dans la pratique politique.

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a ici un rôle central à jouer. Son mandat doit être élargi pour lui conférer un véritable pouvoir de contrôle, au-delà de la modeste recommandation. Elle devrait pouvoir vérifier systématiquement les listes, sanctionner les partis récalcitrants, et accompagner les formations politiques dans l'application des normes. Pour cela, elle aura besoin de moyens accrus, d'une indépendance renforcée et d'une volonté politique claire de soutenir ses missions.

En somme, garantir la parité ne passe plus par des promesses, mais par des lois applicables, des sanctions dissuasives, et des institutions engagées. C'est à ce prix que les femmes pourront enfin occuper, à égalité avec les hommes, les postes de responsabilité où se dessinent les orientations capitales du pays.

3.2. Soutenir l'autonomisation économique des femmes

L'un des freins les plus puissants à l'engagement politique des femmes en République Démocratique du Congo est leur fragilité économique persistante. Dans un pays où faire campagne coûte cher – entre l'impression des affiches, les déplacements dans des zones souvent étendues, la location de salles, les messages radio ou encore les mobilisations communautaires –, l'argent devient un critère décisif pour accéder aux arènes électorales. Or, nombre de femmes n'ont tout simplement pas les moyens de financer une telle aventure. Le rêve de servir leur pays ou leur communauté s'arrête donc bien souvent là, faute de ressources suffisantes pour se lancer.

Cet état de fait découle d'un accès historiquement limité des femmes à la richesse et aux opportunités économiques. Beaucoup n'ont ni titre foncier, ni accès au crédit bancaire, ni formation adaptée pour générer des revenus compétitifs. Le tissu économique informel dans lequel évoluent une majorité d'entre elles – petit commerce, agriculture de subsistance, services domestiques –, bien qu'indispensable à la survie familiale, ne permet que rarement d'accumuler les capitaux nécessaires pour porter une ambition politique.

Face à cette réalité, il devient urgent d'intégrer la dimension économique dans toute stratégie de promotion du leadership féminin. Cela commence par des politiques publiques ambitieuses visant à renforcer l'autonomie financière des femmes : accès facilité au crédit, soutien à l'entrepreneuriat féminin, sécurisation des droits fonciers, formation professionnelle qualifiante, ou encore priorité aux femmes dans l'attribution de certains marchés publics. Ces mesures ne sont pas des privilèges, mais des outils de rattrapage indispensables dans un contexte marqué par des inégalités historiques.

De plus, la création d'un fonds public de soutien aux candidatures féminines représenterait un tournant stratégique. Ce fonds pourrait partiellement couvrir les frais liés à une campagne électorale – communication, déplacement, matériel – et offrir un accompagnement personnalisé aux femmes candidates. Cela permettrait à la fois de réduire les barrières financières à l'entrée, et d'envoyer un message fort sur l'engagement de l'État en faveur de la parité.

En définitive, aucune ambition politique ne peut se concrétiser sans autonomie économique. En donnant aux femmes les moyens matériels de leurs ambitions, on leur donne aussi la possibilité d'occuper légitimement les espaces de pouvoir, d'y faire entendre leur voix, et de transformer durablement les règles du jeu politique.

3.3. Réformer l'éducation pour changer les mentalités

La faible représentativité des femmes dans l'espace politique ne découle pas uniquement de contraintes matérielles ou juridiques. Elle trouve aussi ses racines profondes dans un processus de socialisation différenciée, qui façonne dès le plus jeune âge les rôles et les ambitions que l'on attribue aux filles et aux garçons. En RDC, comme ailleurs, on apprend encore trop souvent aux filles à être discrètes, serviables et tournées vers les tâches ménagères, tandis qu'on encourage les garçons à s'affirmer, diriger, conquérir. Résultat : les filles grandissent rarement avec l'idée que leur place pourrait être à la tête d'une commune, d'un ministère ou d'un parti politique.

Pour transformer cette donne, il faut agir en amont, sur les représentations que l'école, la famille et la société transmettent. L'école doit devenir un levier majeur du changement, à la fois en garantissant l'accès égal des filles et des garçons à l'éducation, et en révisant en profondeur les contenus pédagogiques. Les programmes scolaires doivent intégrer des modules explicites sur l'égalité entre les sexes, les droits humains, la citoyenneté active, et la critique des rôles de genre traditionnels. Il ne suffit pas d'enseigner aux filles qu'elles ont des droits : il faut aussi enseigner aux garçons qu'ils ont une responsabilité dans le respect et la promotion de ces droits.

Mais l'éducation formelle ne suffit pas. Le changement de mentalité doit également passer par des campagnes de sensibilisation ciblées, qui utilisent des canaux accessibles à toutes les couches sociales. Cela implique de travailler avec les leaders religieux, qui exercent une influence considérable sur les normes culturelles ; d'investir les médias, qui façonnent l'opinion publique ; de mobiliser les universités, les marchés, les associations de quartier, pour créer une dynamique collective de réflexion sur les rapports de genre.

Il est aussi fondamental de visibiliser les femmes modèles, celles qui ont brisé les barrières pour accéder à des fonctions de responsabilité. Leur parcours peut inspirer les plus jeunes et montrer, concrètement, que l'ambition politique n'est pas un privilège masculin. Cela suppose un effort de narration, dans les manuels scolaires comme dans les médias, pour que les figures féminines ne soient pas reléguées aux marges de l'histoire ou présentées uniquement comme des auxiliaires.

Enfin, il est temps d'impliquer activement les hommes dans cette transformation. Trop souvent, les initiatives pour la parité sont pensées "entre femmes", comme si les hommes n'avaient pas de rôle à jouer. Or, former les garçons à devenir des alliés de l'égalité, capables de remettre en question leurs privilèges et de soutenir une nouvelle vision du leadership, est une condition sine qua non pour bâtir une démocratie inclusive.

Changer les mentalités n'est ni rapide ni facile. Mais sans ce travail en profondeur, les politiques de genre resteront de simples déclarations d'intention. C'est dans les cœurs et les esprits que doit commencer la révolution de l'égalité.

3.4. Encourager le mentorat et les réseaux de femmes leaders

L'un des freins les plus insidieux à la participation politique des femmes en RDC réside dans l'absence de figures féminines visibles et accessibles dans les sphères du pouvoir. Ce manque de modèles crée un vide symbolique : lorsqu'aucune femme ne semble occuper les espaces de décision, il devient ardu pour d'autres de s'y projeter. Beaucoup d'aspirantes à la politique finissent par intérioriser l'idée qu'elles n'ont ni leur place, ni la légitimité nécessaire pour s'engager dans ce domaine historiquement masculinisé.

Or, le pouvoir s'apprend, s'imite, se transmet. Voir des femmes prendre la parole, diriger une campagne, présider une institution, négocier avec assurance, c'est déjà commencer à croire que cela est possible pour soi-même. C'est pourquoi il est fondamental de multiplier les initiatives de mentorat et de mise en réseau, qui permettent aux femmes d'apprendre les unes des autres, de se soutenir et de s'organiser collectivement face aux obstacles.

Les programmes de mentorat intergénérationnel sont particulièrement efficaces dans ce sens. Ils créent un pont entre les générations, permettant à des femmes expérimentées de transmettre leur savoir-faire, leurs stratégies, mais également leurs erreurs, à des jeunes femmes motivées mais souvent isolées. Ce compagnonnage aide à renforcer la confiance en soi, un facteur décisif dans un environnement politique souvent hostile aux voix féminines.

De même, les réseaux féminins – qu'ils soient partisans, associatifs ou professionnels – jouent un rôle crucial pour rompre l'isolement, mutualiser les ressources, et peser collectivement dans les espaces de décision. Ces plateformes d'échange offrent des espaces sécurisés, où les femmes peuvent s'exprimer librement, analyser leurs parcours, identifier les résistances systémiques qu'elles rencontrent, et élaborer des stratégies communes pour les surmonter.

Il s'agit également de créer une culture de la solidarité féminine, qui valorise la coopération plutôt que la compétition entre femmes. Trop souvent, le peu de places réservées aux femmes dans les sphères politiques les incitent à se percevoir comme des rivales plutôt que comme des alliées. Inverser cette logique passe par la construction d'une sororité politique, fondée sur l'entraide, l'écoute et le renforcement mutuel.

Enfin, il est essentiel de donner une visibilité publique à ces dynamiques. Mettre en lumière les trajectoires de femmes leaders, les succès collectifs des réseaux féminins et les parcours inspirants nés du mentorat contribue à normaliser la présence des femmes au pouvoir et à briser l'idée reçue selon laquelle la politique est un domaine réservé aux hommes.

Autrement dit, ce n'est pas en étant seules que les femmes gagneront leur place en politique, mais ensemble. Car une femme qui ose peut ouvrir une porte, mais des femmes qui s'organisent peuvent transformer toute une maison.

3.5. Impliquer les partis politiques et la société civile

Les partis politiques, censés être les premiers vecteurs de la démocratie, sont encore loin d'incarner l'égalité qu'ils prônent dans leurs discours. En République Démocratique du Congo, trop souvent, les femmes sont reléguées au second plan, mobilisées pour animer les meetings, chanter, faire du porte-à-porte ... mais rarement appelées à prendre des décisions ou à conduire des listes électorales. Cette instrumentalisation opportuniste en vérité des décorations électorales plutôt que des actrices politiques à part entière.

Pour changer cette réalité, les partis doivent être tenus pour responsables. Ils ne peuvent plus continuer à fonctionner comme des cercles fermés dominés par des logiques masculines. Il est impératif qu'ils réforment leurs statuts internes, en y intégrant des engagements clairs en faveur de la parité. Cela passe par l'adoption de chartes d'égalité de genre, assorties d'objectifs chiffrés et de calendriers de mise en œuvre, mais aussi par la création de cellules de promotion des femmes, dotées de moyens et d'un pouvoir réel au sein des structures.

Ces cellules ne doivent pas être symboliques ni cantonnées à des rôles sociaux ou de « mobilisation féminine ». Elles doivent être des espaces de formation, de mentorat, d'expression et de stratégie, où les femmes puissent bâtir leur légitimité, se préparer à assumer des responsabilités, et participer activement aux décisions du parti. Il s'agit, en somme, de transformer les partis politiques en incubateurs de leadership féminin, et non en vitrines patriarcales maquillées en diversité.

Parallèlement, la société civile – et en particulier les organisations féminines – jouent un rôle absolument essentiel. Elle est à la fois vigie démocratique, école de citoyenneté, et moteur de transformation sociale. Sans la vigilance et l'action constante de ces structures, les textes de loi les plus progressistes peuvent rester lettre morte, faute de mise en œuvre concrète.

Les associations de femmes ont donc une triple mission : former les futurs leaders, accompagner les candidatures féminines à tous les niveaux, et faire pression sur les institutions pour que les promesses d'égalité deviennent réalité. Leur travail de proximité, souvent mené dans des conditions précaires, est une force invisible mais puissante, qui change les mentalités, éveille les vocations, et défie les résistances systémiques.

Il faut également souligner que les alliances entre la société civile et les femmes engagées en politique sont une condition de réussite. Lorsque les deux mondes collaborent – en partageant les connaissances, en soutenant les initiatives, en dénonçant ensemble les blocages –, le rapport de force évolue, et les institutions ne peuvent plus faire semblant d'ignorer la demande de justice.

En définitive, sans la transformation des partis politiques et l'implication active de la société civile, la parité restera un mirage. Il est temps de passer d'un féminisme de façade à une réforme structurelle des mécanismes de pouvoir, où les femmes cessent d'être des invitées temporaires, pour devenir des piliers durables de la démocratie congolaise.

CONCLUSION

En République démocratique du Congo, la participation des femmes à la vie politique demeure largement en deçà des attentes, malgré les discours officiels et les engagements internationaux en faveur de l'égalité de genre. En théorie, les principes de parité et les politiques d'inclusion sont bien présents dans les textes. Mais dans la pratique, leur mise en œuvre reste symbolique, entravée par une multitude d'obstacles profonds.

Les traditions patriarcales continuent de peser lourdement dans l'imaginaire collectif et dans les mécanismes de sélection des élites. La femme y est souvent cantonnée à des rôles domestiques ou de second plan, et son ambition politique est perçue comme une transgression sociale. À cela s'ajoutent des facteurs structurels tels que la pauvreté, le faible niveau d'éducation civique et politique, ainsi que l'absence de soutien institutionnel réel pour les femmes aspirant à des fonctions électives ou décisionnelles.

Même lorsque des quotas ou des dispositions légales existent pour favoriser l'accès des femmes aux instances de pouvoir, leur application se heurte au manque de volonté politique. Les partis politiques eux-mêmes, souvent dominés par des réseaux masculins bien établis, rechignent à investir sérieusement dans les candidatures féminines. Les femmes doivent alors affronter seules de nombreux défis : manque de financement, défiance envers leur compétence ou leur légitimité, marginalisation dans les sphères d'influence.

Face à cette réalité, promouvoir la représentativité des femmes ne peut se limiter à des mesures cosmétiques. Il est impératif d'agir sur plusieurs fronts à la fois. D'abord, renforcer l'éducation civique et politique des jeunes filles et des femmes pour qu'elles se sentent légitimes à exercer le pouvoir. Ensuite, accompagner activement leurs parcours politiques, à travers des programmes de mentorat, de financement et de médiatisation. Les partis politiques doivent aussi être interpellés et responsabilisés : investir dans le leadership féminin ne doit plus être une faveur, mais une exigence démocratique.

Enfin, la société civile, les médias et les institutions doivent s'unir pour déconstruire les stéréotypes sexistes qui freinent l'émergence de femmes leaders. Une gouvernance inclusive, au service de tous, passe par la pleine reconnaissance du rôle des femmes dans les sphères de décision. Il est temps que la présence féminine en politique ne soit plus perçue comme exceptionnelle, mais comme une composante normale et indispensable du vivre-ensemble démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

- Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), *Rapport final sur les élections générales de 2018*, Kinshasa, 2019.
- Loi n°15/013 du 1^{er} août 2015 relative aux modalités d'application des droits de la femme et de la parité.
- LWAMBA, L., *Les femmes et la politique en RDC : contraintes, stratégies et perspectives*. Kinshasa : Éditions du Fleuve, 2020, pp. 65-66.
- MUKENDI, B., "Genre et élections en RDC : entre législation et réalité", in *Revue Congolaise de Science Politique*, 2021, p. 77.
- MUKUNA, A., « La place des femmes dans les partis politiques en RDC : entre marginalisation et instrumentalisation », in *Revue Congolaise de Science Politique* n° 7, 2019, pp. 89-101.
- MUSAMBACHIME, M., *Genre et pouvoir en Afrique centrale*. Lubumbashi : Presses de l'Université de Lubumbashi, 2016.
- NZEWI, O. et MBATHA, M. *Women, Politics and Money in Africa*. Pretoria : African Governance Institute, 2021.
- République Démocratique du Congo, *Constitution du 18 février 2006*, article 14.
- Union africaine, *Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo)*, 2003.